

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération du Conseil Municipal

M.57-2024

Séance du vendredi 11 avril 2025, concernant l'approbation du Compte de Gestion M.57 par :  
Monsieur Toussaint ROSSI Receveur,

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc GIOCANTI,  
Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice **2024** et les décisions modificatives  
qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, les dépenses effectuées et celui  
des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le  
Compte de Gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement de tiers  
ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.  
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes  
figurant de l'exercice **2024** celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats  
de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été  
prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les opérations de recettes et de dépenses concernant la gestion de **2024**  
se trouvent dans le présent Compte de Gestion.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier **2024** au 31 décembre **2024**,  
y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2° Statuant sur l'exécution du budget **2024** en ce qui concerne les différentes sections  
budgétaires.

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

-Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice **2024** par le receveur, visé et certifié  
conforme, par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ont voté à l'unanimité : Présents : Loigerot Maria, Calvia Danielle, Poggioli Dominique,  
Giocanti Caroline, Silvani Melissa, Pantaloni Pierre-François, Poggioli-Mariani Sébastien,  
Versini Audrey.

Absents : Poggioli Mathieu (procuration à Poggioli Dominique), Pisticcini François-Thierry,  
Poggioli Jules (procuration à Loigerot Maria), Ansidei Toussaint-Mathieu (procuration à  
Giocanti Jean-Luc), Chiarelli Alexandra (procuration à Versini Audrey).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits, ont signé au registre des délibérations les  
membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212003305-20250411-2025-03-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025

Publication : 15/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Ucciani, le 11 avril 2025

Le Maire,

Jean-Luc GIOCANTI.

